



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI N° S1/1811

LETTRE CIRCULAIRE 43/2008
29 avril 2008

FUTUR DE LA REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La Revue hydrographique internationale (RHI) a été publiée pour la première fois en 1921 et depuis lors elle est diffusée régulièrement à raison de deux ou trois numéros par an. En septembre 2000, la RHI qui, jusqu'à cette date, avait été éditée et publiée en interne par le Bureau hydrographique international (BHI), a été transférée à GITC afin d'être publiée dans le cadre d'un accord contractuel. Le but de ce transfert était d'améliorer la portée et la qualité de la RHI, d'élargir sa diffusion et de réduire les coûts. Dans le cadre du présent contrat avec GITC, l'OHI règle une contribution annuelle de 11.000 euros à GITC pour la production de deux éditions de la RHI et la diffusion de 350 exemplaires maximums aux Etats membres de l'OHI et autres lecteurs identifiés par le BHI.

2 GITC a maintenant été remplacé par l'éditeur Reed Business Geo. Peu après la reprise, Reed Business Geo est arrivé à la conclusion que poursuivre la publication de la RHI n'était pas viable du point de vue économique au regard du niveau des abonnements existants (pas plus de 600 exemplaires, y compris les 350 exemplaires distribués directement aux Etats membres de l'OHI, conformément aux termes de l'accord)..

3 On s'est efforcé d'améliorer le niveau des abonnements par le biais d'une *Enquête auprès des lecteurs*, qui a été adressée à tous les destinataires de la RHI, début 2007, sous la forme d'un questionnaire. Le questionnaire demandait des informations afin d'élaborer une stratégie susceptible d'améliorer la situation. Le questionnaire a également été diffusé aux Etats membres par lettre circulaire No. 59/2007. Malgré ces efforts, le taux de réponse s'est révélé décevant, avec seulement 21 réponses reçues sur 600. Il en est résulté qu'il était impossible de tirer quelque conclusion que ce soit de l'Enquête.

4 Au cours de réunions ultérieures entre l'éditeur et le Comité de direction, il est apparu clairement que la contribution de 11 000 euros par an de l'OHI n'était pas suffisante pour maintenir la publication de la Revue sous sa forme actuelle - près de 20.000 euros seraient nécessaires pour assurer une certaine viabilité et, même dans ce cas, il ne s'agirait que d'une publication sur le Web.

5 En octobre 2007, Reed Business Geo a informé le Comité de direction qu'ils n'étaient pas prêts à supporter les pertes financières associées à l'accord actuel et qu'ils ne souhaitent pas renouveler leur contrat quadriennal en 2008. En conséquence, le numéro publié fin juillet ou début août 2008 sera le dernier numéro à paraître dans le cadre de ce contrat.

6 Reed Business Geo a informé le Comité de direction qu'ils rechercheraient toutefois d'autres options permettant de poursuivre la publication. Une demande a ainsi été adressée à *Elsevier Science* en

vue d'examiner la possibilité qu'ils publient la RHI. En mars 2008, la réponse de *Elsevier*, aussi brève que décevante, a été : "les avantages financiers sont trop marginaux et les lecteurs en trop petit nombre, la publication ne correspond pas aux autres publications *Elsevier Science* et l'idée de continuer la publication d'une version papier avec le BHI ne correspond pas à la stratégie de l'éditeur scientifique ».

7 Le Comité de direction en a donc conclu qu'il n'était pas réaliste que l'OHI puisse poursuivre la publication de la RHI sous sa forme traditionnelle sans une augmentation significative des charges. Le contrat signé avec Reed Business Geo se terminant le 1er août 2008, il est donc nécessaire de prendre une décision pour l'avenir.

8 Le Comité de direction a examiné plusieurs options :

- i. Continuer à publier la RHI, sous forme papier, comme c'est le cas actuellement, avec des articles révisés par des pairs, dans le cadre d'un nouveau contrat plus coûteux avec Reed Business Geo ou un autre éditeur;
- ii. Publier une édition sur le web, avec des articles révisés par des pairs, en association avec la publication "*Hydro International*" de Reed, dans le cadre d'un nouveau contrat plus coûteux avec Reed Business Geo, et éventuellement un recueil annuel d'articles imprimés;
- iii. Publier une édition sur le web, avec des articles révisés par des pairs, sur le site de l'OHI, avec les ressources du BHI et un éditeur "à temps partiel" rémunéré;
- iv. Publier des articles de la RHI sur le site web de l'OHI mais sans éditeur ni révision par des pairs;
- v. Interrompre la publication de la RHI sous quelque forme que ce soit.

9 Le Comité de direction estime que, étant donné l'histoire de la Revue, il faudrait s'efforcer de poursuivre la publication de la RHI sous une forme ou une autre. Il est aussi parfaitement informé du nombre très limité de lecteurs et juge également important que l'éditeur actuel de la RHI ait signalé une chute alarmante des soumissions d'article en général, mais tout particulièrement de celles en provenance des SH. Au cours des trois dernières années, sur 36 articles et 21 notes, seuls 8 de chaque provenance des SH. Ceci signifie en fait que les principaux lecteurs ne contribuent pas au contenu de la publication. A moins que cette situation ne change, elle devrait peser sur le futur à long terme de la RHI.

10 Etant donné les circonstances, le Comité de direction est d'avis que la publication de la RHI peut seulement continuer sous une forme très simplifiée (voir option iv). Selon cette option :

- La RHI formerait un recueil numérique d'articles techniques pertinents (comme elle l'est aujourd'hui), dont le contenu correspondra à l'ensemble des textes originaux fournis par les auteurs. Il n'y aura pas de révision par des pairs ni d'intervention au niveau éditorial.
- Les textes seraient publiés au fur et à mesure de leur réception, dans une section intitulée *Revue hydrographique internationale*, sur le site web de l'OHI, perpétuant ainsi le nom de la RHI. Ceci peut être réalisé dans le cadre des ressources actuelles du BHI.
- En fin d'année, le BHI réunirait un recueil de l'ensemble des articles publiés tout au long de l'année. L'impression serait effectuée sous contrat avec les fonds actuellement alloués au contrat GIRC/ Reed Business Geo (11.000 euros, par an). L'édition imprimée serait distribuée aux Etats membres et autres institutions concernées. (Environ 350 exemplaires, même diffusion que celle de l'actuelle RHI).
- Le Comité de direction examinerait plus avant s'il est possible d'introduire de la publicité dans l'édition imprimée afin de subventionner la version imprimée annuelle de la RHI et de maintenir ainsi sa qualité.

Le Comité de direction sollicite l'avis des Etats membres sur le futur de la RHI et sur ses formes de publication. En particulier,

- Doit-on continuer à publier la RHI?

- Dans l'affirmative, approuvez-vous la publication de la RHI sur le site web de l'OHI sous forme d'un recueil d'articles non révisés, non édités ; étayée par une édition imprimée annuelle?
- Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions sur le futur de la RHI?

11 Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir remplir le bulletin de vote ci-joint et le faire parvenir au BHI **avant le 30 juin 2008**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a smaller 'G' and a final flourish.

Capitaine de vaisseau Hugo Gorziglia
Directeur

Annexe: Bulletin de vote.

BULLETIN DE VOTE

(A renvoyer au BHI avant le 30 juin 2008

Courriel: info@ihb.mc – Télécopie: +377 93 10 81 40)

Etat membre:

FUTUR DE LA REVUE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Doit-on continuer à publier la RHI?

OUI

NON

Dans l'affirmative, approuvez-vous la publication de la RHI sur le site web de l'OHI, sous forme d'un recueil d'articles non révisés, non édités; étayée par une édition imprimée annuelle?

OUI

NON

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions sur le futur de la RHI?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom/Signature:

Date: